

Peu de primes, beaucoup de mépris,
et avec ça, surtout, bonne année !.

Pour répondre à cette question, la CGT a élaboré un questionnaire auquel vous pouvez répondre de manière anonyme.

Nous vous communiquerons les résultats lors d'une assemblée générale.
Nous pourrions décider d'une action collective.

Pour éviter que la prime départementale servie en février soit révisée à la baisse, mobilisez-vous pour la transparence dans l'attribution des primes.

GRADES	IAT	IFTS	Rendement	Départ.	NBI	Reliquat Décembre
Attaché						
Attaché Principal						

Le reliquat du mois de Décembre a-t-il baissé ? OUI NON

[Comparez avec votre fiche de paye de décembre 2008.]

Si oui, dans quelles proportions ?

Dans quelle Direction travaillez-vous ? (Facultatif)

Avez-vous de commentaires ?

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous renvoyer ce questionnaire à :

Syndicat des Cadres CGT Ville de Paris, Bourse du travail,
3 rue du Château d'eau, 75010 Paris.